

Coin de l'histoire

Chambre de commerce : un petit jeune de 80 ans



L'ancien édifice (ici à l'image) fut détruit lors des travaux de l'OUA.



Le bâtiment actuel de la Chambre de commerce et de l'industrie du Gabon, présenté ici dans sa façade principale.

L.R.A.

Les 29 et 30 juin derniers, la maison qui tient lieu de représentant des opérateurs économiques célèbre sa longue existence. Son président actuel, Jean Baptiste Bikalou, a alors ramené ses convives dans le passé de cette institution vouée aux affaires. Un passé riche d'une histoire qui, elle-même, vaut la peine que l'on s'y arrête. Car, du 29 mai 1935 à nos jours, beaucoup d'eau a coulé sous les fondations. Rétrospective!

C'EST le 29 mai 1935, par arrêté du gouverneur général, M. Marchessou, que naît le "bébé": la Chambre de commerce du Gabon dont les statuts étaient inspirés de celle de la France. À l'époque, c'est le regroupement des associations des commerçants de Port-Gentil et de Libreville qui œuvre à sa mise en place, pour favoriser le commerce au sein de la colonie française au Gabon. Il a fallu une abondante correspondance entre l'administration de l'époque et les commerçants, pour que soit matérialisé ce projet. Dans les différentes archives auxquelles nous avons eu accès, la représentation des sujets indigènes parmi les membres élus a particulièrement retenu notre attention, tant les contemporains de l'époque semblaient déjà voir, en l'arrêté du 29 mai 1935, un texte d'avenir. Mais, il ne se sont pas accordés rapidement quant à la présence ou non des représentants indigènes dans chaque section de la chambre. Assier de Pompignan, administrateur de colonie, était particulièrement en faveur de la participation des indigènes. Car, pensait-il, «il est certain qu'à l'heure actuelle, peu d'indigènes remplissent les conditions prévues pour participer à la formation de



Jean-Baptiste Ngomo-Obiang, l'un des présidents de la Chambre de commerce de 1987 à 1997.

la Chambre de commerce. Mais avec le temps, leur nombre ne peut que croître et le fait de donner dès maintenant accès à la chambre à des représentants élus du commerce, de l'agriculture et de l'industrie indigènes ne peut que stimuler l'évolution et le développement de ces branches de l'activité économique du Gabon. À l'heure actuelle, associer à notre action les éléments les plus intéressants de nos populations indigènes, c'est provoquer une émulation qui ne peut que profiter à la colonie tout entière.»

ORGANE REPRÉSENTATIF. Qui a eu raison dans ce mini-différend? Nous n'avons pu, hélas, mettre la main sur plus de documents. Mais il est certain que l'évolution commandait de faire avec les indigènes. Toujours est-il que le 17 juillet 1936, le 1er bureau élu de la Chambre de commerce dirigé par le président Aumasson est mis sur pied. Avec ses collaborateurs, M. Aumasson posa les jalons de l'institution comme prescrit par les autorités d'alors. Qui préconisaient de tirer et de recueillir de la première

élection tous les enseignements utiles susceptibles de permettre d'examiner en toute connaissance de cause, les modifications qu'il y aurait lieu, le cas échéant, d'apporter à l'arrêté du 29 mai 1935. Une autre série de correspondances décida du siège de la Chambre de commerce de Libreville en un point assez central de la ville, sur la route qui borde la plage aussi bien dans un but esthétique que de commodité. La première assemblée consulaire est donc construite sur le front de mer. Et, le 23 avril 1938, un édifice flambant neuf est inauguré en grandes pompes. Mais 38 ans plus tard, c'est-à-dire en 1976, à l'occasion du sommet des chefs d'État de l'Organisation de l'unité africaine (OUA, actuel UA), le siège de la Chambre de commerce est détruit lors des grands travaux liés à cet événement. Un nouveau bâtiment sort de terre à l'actuel emplacement, qui est inauguré sous la présidence du premier président "indigène" de la chambre, Jean-Rémy Ayoune, par le chef de l'État d'alors, Omar Bongo. Dès sa création, la Cham-



L'actuel président, Jean-Baptiste Bikalou.

bre est un organe représentatif des intérêts des entreprises du commerce, de l'industrie et des services. Cet établissement effectue des missions d'informations, de support et de formation à destination de ses adhérents. Pour instruire les commerçants à la comptabilité, l'école consulaire, dépendant de la Chambre de commerce, est ouverte dès les premières années, aussi bien à Libreville qu'à Port-Gentil. À partir de 1960, ladite école s'oriente vers la formation. Elle a le mérite d'avoir formé des centaines de techniciens en comptabilité et des opérateurs en bureautique, en même temps qu'elle a donné l'opportunité à plusieurs professionnels d'améliorer leur niveau en anglais. Depuis 2011, elle est fermée pour cause de restructuration.

MOYENS INSUFFISANTS. L'ouverture des représentations de la Chambre de commerce dans l'ensemble des chefs-lieux de provinces et à Bitam a concouru au développement économique harmonieux du pays, souligne Jean Baptiste Bikalou, président depuis 2011. Dans

la mesure où, précise-t-il, les moyens humains et financiers sont insuffisants.

Comme actions à mettre au crédit de la chambre, M. Bikalou énumère, ce jour-là, la construction des ports môle de Libreville et de Port-Gentil, les hangars de l'aéroport de Libreville, les entrepôts frigorifiques à Libreville, Owendo, Port-Gentil, Mvengué, Bakoumba et Ndjolé, entre autres.

De 1972 à 2011, la gestion de la Chambre de commerce devient publique. Toute chose qui ne lui sera pas bénéfique. Bien au contraire, durant cette période, ses activités se sont progressivement dégradées, allant jusqu'à la détérioration de son patrimoine immobilier.

Depuis 2011, elle a été rétrocédée à la "gérance" du secteur privé avec la subvention de l'État comme principal mode de financement. Une subvention qui est allée maigrissant d'année en année. De 860 millions en 2013, elle s'élève à 138 millions en 2015. Une insuffisance de moyens qui paralyse le fonctionnement de cet outil économique, fait observer M. Bikalou.

Mais cela n'empêche pas le petit jeune de 80 ans d'avoir les ambitions de diffuser la culture entrepreneuriale auprès des compatriotes, jeunes et femmes surtout.

Anniversaire



14 Juin 2015 et 16 Juin 2015

A vous deux, nous vous souhaitons du fond du cœur, un Joyeux Anniversaire.

Merci pour tout...

Vos enfants et petits-enfants qui vous aiment.